



Association loi 1901

AMAP DE SENLIS
Les paniers de Séraphine

AUTOMNE HIVER

CONTRAT D'ENGAGEMENT
«LEGUMES»
du 4 Octobre 2018
au 28 Mars 2019

Entre le consommateur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

Tél :

Mail :

Et le producteur :

Nicolas FRAMERY
73 rue de Rantigny Vaux
60290 Cambronne les Clermont

Les distributions :

4, 11, 18, 25 Octobre
1, 8, 15, 22, 29 Novembre
6, 13, 20 Décembre
10, 17, 24, 31 Janvier
7, 14, 21, 28 Février
7, 14, 21, 28 Mars
Attention, pas de
distribution :
- 27 décembre 2018
- 3 janvier 2019

Contrat moral : Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année et accompagné de l'adhésion annuelle obligatoire (15€), et en particulier, à accepter la saisonnalité du contenu des paniers, à soutenir le producteur dans les moments difficiles et à participer activement à la bonne organisation des permanences (au moins 2 fois par an).

Contrat légumes Automne/hiver : Date de début : 4 Octobre 2018 - Date de fin : 28 Mars 2019
Nombre de distributions : 24 - Prix unitaire du panier : 12 €, soit 288 euros pour un contrat complet.

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé, par chèque, à la signature du contrat en 1, 2, 3 ou 4 fois selon vos possibilités : 1 x 288 € ou 2 x 144 € ou 3 x 96 € ou 4 x 72 €

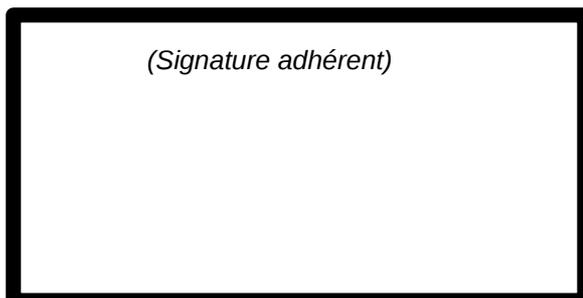
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Nicolas Framery.

	Banque	Montant	n° de chèque	A encaisser
1				Octobre 2018
2				Novembre 2018
3				Décembre 2018
4				Janvier 2019

Senlis, le

(Signature producteur)

Nicolas Framery



(Signature adhérent)

(Signature référent)

Anne-Marie Wattellier

Adresse courriel référente contrats légumes : amapannemarie@laposte.net